

Paris, le 23 septembre 2026

Communiqué de presse

Face aux effets des épisodes de chaleur et de sécheresse, les filières de fruits et légumes prêts dressent un bilan alarmant de la campagne 2026. Malgré des efforts considérables, les producteurs et les entreprises n'ont pas pu éviter des pertes massives sur de nombreuses cultures et des tensions sur les approvisionnements se font ressentir sur certaines productions. Cette campagne confirme bien l'urgence d'accélérer l'adaptation des systèmes de production au changement climatique, et appelle à une responsabilité partagée de l'ensemble de la chaîne de valeur.

DES IMPACTS SUR L'ENSEMBLE DES FILIÈRES ET DES TERRITOIRES, UN MÊME CONSTAT : LA VULNÉRABILITÉ S'ACCROÎT

Les conditions climatiques de la campagne 2026 ont affecté l'ensemble des productions destinées à la transformation. Les conséquences varient selon les espèces, les territoires et les systèmes de production, mais plusieurs tendances communes se dégagent.

Au champ et dans les vergers, les professionnels observent des pertes de rendement, des abandons de parcelles et une hétérogénéité accrue des maturités et des calendriers de récolte. Dans certaines filières, les pertes peuvent atteindre des niveaux dramatiques, jusqu'à -60% de rendement. Dans les cultures pérennes les conséquences des épisodes climatiques extrêmes impacteront également le potentiel des campagnes à venir.

L'irrigation a permis de limiter les dégâts, mais n'a pas suffi à les éviter partout : même sur les parcelles irriguées, l'intensité inédite des épisodes de 2026 a provoqué, entre autres, des problèmes de germination et de reprise de plants, des brûlures sur les feuillages, des blocages de croissance et des perturbations de la pollinisation. Ce constat renforce la nécessité de sécuriser et de renforcer l'accès à l'eau pour nos filières.

Dans les unités de transformation, les conséquences se traduisent par des ralentissements, des arrêts d'activité et des difficultés de fonctionnement liées aux fortes températures. Or, dans les filières de fruits et légumes prêts, les produits doivent être récoltés à maturité, et pour la plupart transformés dans des délais très courts : ce qui n'a pas pu être transformé pendant la campagne ne peut pas être rattrapé quelques mois plus tard.

Ces perturbations interviennent dans un contexte économique déjà contraint marqué par des coûts de production et de transformation élevés depuis plusieurs mois, en particulier sur les engrais, les emballages et le gasoil. La campagne 2026 vient ainsi accentuer la fragilité économique de l'ensemble de la chaîne de valeur.

DES FILIÈRES DÉJÀ ENGAGÉES DANS LA TRANSITION MAIS UNE NÉCESSITÉ DE SÉCURISER LE POTENTIEL DE PRODUCTION

Les professionnels n'ont pas attendu les épisodes récents pour agir : les filières investissent depuis plusieurs années dans l'adaptation de leurs pratiques et de leurs outils. Mais l'intensité des épisodes de 2026 dépasse les hypothèses qui avaient guidé ces stratégies : ces efforts doivent être accélérés. Les filières poursuivent leurs investissements dans les exploitations et les outils industriels, mais cette accélération ne pourra se faire sans un engagement fort des pouvoirs publics, notamment pour sécuriser l'accès à la ressource en eau, avec la mise en œuvre effective de la loi d'urgence sur le stockage et la simplification des projets d'aménagement hydraulique, et le renforcement du soutien à la recherche pour l'adaptation au changement climatique à travers un appel à projet dédié.

« Les producteurs et les industriels ont déjà engagé des transformations importantes pour adapter leurs pratiques et leurs outils. Mais l'intensité des épisodes climatiques montre que nous devons accélérer. Il s'agit de préserver notre capacité à produire et à transformer en France, et donc de consolider notre souveraineté alimentaire » souligne André Bernard, Président d'ANIFELT.

UNE RESPONSABILITÉ PARTAGÉE POUR PRÉSERVER LA VALEUR DES PRODUITS FRANÇAIS

Les effets de la campagne 2026 concernent l'ensemble de la chaîne de valeur. Face à des coûts de production et de transformation durablement élevés, cette hausse ne peut pas être absorbée indéfiniment par les seuls producteurs et industriels : elle doit se traduire par une revalorisation des prix en rayon. ANIFELT appelle l'ensemble des acteurs à assumer cette réalité économique, condition nécessaire à la pérennité de la production et de la transformation en France.

Pour André BERNARD, **« La résilience des filières ne pourra pas reposer uniquement sur les efforts des producteurs et des industriels. Elle suppose un dialogue et une responsabilité partagée entre tous les acteurs de la chaîne de valeur. À défaut d'une revalorisation des prix en rayon, c'est la pérennité même de notre capacité à produire et à transformer en France qui est en jeu ».**

ANIFELT, c'est :

- ✔ **15 500 exploitations agricoles**
- ✔ **120 Organisations de Producteurs**
- ✔ **2 millions de tonnes de fruits et légumes récoltés et livrés aux usines**
- ✔ **30% des légumes et 20% des fruits cultivés en France sont destinés à la transformation**
- ✔ **27 000 emplois directs**
- ✔ **230 unités de transformation**
- ✔ **5,5 milliards d'€ de CA**

Contact ANIFELT

Victoire Cassagnol – Directrice Générale

victoire.cassagnol@anifelt.com / Tél : 06 71 09 12 25

Contact médias

L'Atelier des idées - Nathalie Belloc

nathalie@latelierdesidees.paris / Tél : 06 63 26 88 11

* À PROPOS D'ANIFELT

Depuis 50 ans, ANIFELT rassemble les acteurs agricoles et industriels des fruits et légumes transformés (conserves, surgelés, déshydratés, compotes, confitures, confits, séchés...). Elle œuvre pour la compétitivité, la durabilité et la reconnaissance de la filière, en portant une voix collective auprès des décideurs publics, des partenaires institutionnels et des acteurs économiques.

Elle regroupe 20 organisations, organisées en 2 collèges, et représentatives des activités de la production agricole (AOPn Cénaldi, ANPP, AOPn CEP, FNSACC, CETOMI, SPBP, AOPn CEBI, ANCG, AOP pêches abricots de France, AOP Vegafruits, FELCOOP, AGPM maïs doux) et de la transformation (FIAC – légumes, fruits, maïs doux, tomates, champignons, AFTP, UTBR, FFS, Confiseurs de France, AFC, SVFPE).

Ces organisations composent également les sept sections interprofessionnelles spécialisées (ADIB – betteraves rouges, AFIDEM – fruits à destinations multiples, ANIBI – bigarreaux d'industrie, ANICC – champignons de couche, BIP - pruneaux, SONITO – tomates d'industrie, UNILET – légumes en conserve et surgelés).